



Expérimentations du DMP

Le dossier partagé testé en Aquitaine

LE CHANTIER NATIONAL du dossier médical personnel (DMP) est toujours en panne en attendant les conclusions de la mission Gagneux (ou « task force » d'experts) qui doit proposer des orientations stratégiques pour le relancer. Avec plusieurs semaines de retard sur le calendrier initial, le rapport Gagneux pourrait être cependant remis la semaine prochaine à la ministre de la Santé.

L'expérimentation présentée aujourd'hui à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) par l'association AquidMP vise, quant à elle, à préparer la généralisation future du dossier médical personnel en Aquitaine. Elle s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2007 par le Groupement d'intérêt public (GIP) en charge du DMP (1).

La région avait déjà joué un rôle pionnier il y a 18 mois, lors des toutes premières expérimentations

du DMP autorisées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sur 17 sites pilotes. « *Trois mille sept cents dossiers (y) avaient été ouverts fin 2006* », rappelle le Dr Jean-Claude Labadie, président de l'association AquidMP et de l'union régionale des médecins libéraux d'Aquitaine (URMLA). Mais, compte tenu du court délai accordé aux premières expérimentations, la plupart des dossiers créés s'apparentaient à des coquilles vides. Il s'agit maintenant de « *passer à une phase qualitative* », explique le président d'AquidMP. A cette fin, l'association a sollicité les patients qui avaient participé à l'aventure DMP en Aquitaine à l'automne 2006. « *On a leur demandé s'ils étaient d'accord pour que l'on réactive leur DMP et que l'on puisse travailler dessus* », poursuit le Dr Labadie. Ceux ayant répondu « oui » (soit la



majorité d'entre eux) ont été invités à lister le nom des praticiens consultés sur les douze derniers mois. « *Lorsqu'un médecin est cité au moins une dizaine de fois, nous le contactons* », précise le président d'AquiDMP. Pourvu d'un budget d'environ 4,5 millions d'euros, ce projet de dossier partagé régional prévoit de verser entre 230 et 430 euros aux médecins libéraux qui acceptent de remplir les dossiers virtuels des patients concernés.

Mille deux cents professionnels impliqués. A quiDMP a l'ambition de recruter « *360 médecins libéraux* » dans son panel de professionnels. D'ores et déjà, le projet implique 12 établissements (CHU, hôpitaux et cliniques) et 6 réseaux de santé connectés *via* la plate-forme régionale « Télésanté Aquitaine », 2 laboratoires d'ana-

lyses, ainsi que 2 centres d'imagerie. Au total, près de 1 200 professionnels de santé devraient tester le DMP aquitain.

L'originalité de ce projet régional réside dans « *l'intervention de deux consortiums* », fait remarquer le Dr Dabadie. Comme en 2006, Cegedim est implanté sur le territoire Nord, tandis que Santeos couvre plutôt le territoire sud de l'Aquitaine. Selon le président d'AquiDMP, les deux consortiums « *doivent régler le problème d'interopérabilité entre les logiciels pour que (l'alimentation des DMP) perturbe le moins possible les praticiens* » et se résume si possible à « *un simple clic sur un bouton* ».

> AGNÈS BOURGUIGNON

(1) Le GIP-DMP a signé une convention avec 14 projets régionaux et 5 projets nationaux. Pour en savoir plus sur A quiDMP : contact@aquidmp.org. Fax 05.56.79.27.21.